



mardi 3 septembre 2019

14h00 Déols

16h00 Écueillé

# DOSSIER DE PRESSE

**Visite de rentrée**  
**Collège Romain Rolland**  
**à Déols**  
**Collège Calmette et Guérin**  
**à Écueillé**

**Département de l'Indre**

**Direction de la Communication - Hôtel du Département**

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : [mbonnefond@indre.fr](mailto:mbonnefond@indre.fr)

## Sommaire

<b>1. La stratégie du Département : une action continue, 5 priorités.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Poursuite des investissements dans les collèges.....</b>	<b>3</b>
Plusieurs chantiers importants engagés en 2018 – 2019.....	3
La réhabilitation du collège Calmette et Guérin à Écueillé.....	3
Les travaux au collège Romain Rolland à Déols.....	4
<b>3. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%.....</b>	<b>6</b>
<b>4. Le Département assure la maintenance des réseaux informatique des collèges. .</b>	<b>7</b>
<b>5. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap .....</b>	<b>7</b>



# 1. La stratégie du Département : une action continue, 5 priorités

Le Conseil départemental de l'Indre poursuit ses investissements en faveur des collégiens, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Cet effort constant permet aujourd'hui de disposer d'équipements de grande qualité. La rentrée est l'occasion de faire le point sur **les travaux engagés** dans les collèges dont le Département a la charge et sur **les investissements réalisés en faveur de la jeunesse**.

**En 2019, 12,5 millions d'euros ont été programmés pour ce volet essentiel de la politique départementale** comprenant les travaux et le fonctionnement des collèges, les actions socio-éducatives, l'enseignement supérieur, la culture, le sport et le financement des transports des élèves ayant droit au titre de leur handicap.

**En 2019**, le Département poursuit son programme d'investissements dans la continuité des années précédentes : les travaux engagés vont mobiliser **6,2 M€ de crédits**.

Le Département finance également les dotations de fonctionnement des établissements leur permettant d'assurer en autonomie leur **fonctionnement au quotidien, d'assurer le service de restauration scolaire** et d'engager des projets pédagogiques. Cette dotation s'élève chaque année à **2,6 M€ pour l'ensemble des établissements**.

**Prêt de 9 500 collégiens sont attendus à la rentrée 2019** : 8 600 élèves dans le public et 900 dans le privé.

## La stratégie du Département se décline selon 5 priorités :

- ➔ Rendre accessible à tous l'ensemble des collèges de l'Indre
- ➔ Maintenir un service de qualité en tout point du territoire ce qu'illustre la rénovation du collège d'Écueillé
- ➔ Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments pour diminuer la facture et réduire les émissions de CO<sup>2</sup>
- ➔ Doter les collèges de matériels informatiques performants
- ➔ Maintenir un niveau élevé d'investissements donc de travaux utiles aux entreprises

## 2. Poursuite des investissements dans les collèges

Le programme de travaux sur les collèges a fortement mobilisé le Département ces dernières années. Les investissements se poursuivent en 2019 à hauteur des investissements des années précédentes et devraient être encore soutenus en 2020.

### Plusieurs chantiers importants engagés en 2018 – 2019

#### La réhabilitation du collège Calmette et Guérin à Écueillé

Les travaux engagés à l'été 2018 arrivent à leur terme. Le collège bénéficie de locaux entièrement rénovés offrant une accessibilité complète aux personnes à mobilité réduite et présentant des performances énergétiques remarquables. Ce projet d'un montant de **3,6 millions € TTC** (400 000 € d'études) constitue par ailleurs la **première cité scolaire accueillant les CM1-CM2 du département**.

**Rentrée 2019 au collège Calmette et Guérin : 88 collégiens et 27 élèves du primaire.**

#### Pourquoi une cité scolaire ?

Le Département et la Commune d'Écueillé ont décidé de mettre en œuvre le projet de cité scolaire, après deux réunions publiques avec le soutien de la Direction des Services de l'Éducation Nationale, et pour ainsi affirmer leur attachement à une présence du service de l'éducation en zone rurale. Ce projet permettra d'assurer une continuité CM1 - CM2 - 6<sup>ème</sup> pour les élèves de la commune et permettra au CM1 - CM2 d'utiliser les infrastructures du collège. Une mutualisation qui est déjà engagée sur le service de restauration ! Ce projet, qui aura donc mis 3 ans à se concrétiser, est une vraie opportunité pour le territoire et sera, espérons-le, un gage d'attractivité pour le secteur.

Cette coopération entre le Département et la Commune est d'ailleurs déjà opérationnelle : en effet, le service de restauration du collège, renforcé par un personnel de la commune, prépare depuis décembre 2018 les repas pour les élèves des écoles.

Le projet est financé par le Département, la Région Centre-Val de Loire au titre des économies d'énergie (466 844 €) et la Commune d'Écueillé (200 000 €).



## Les travaux au collège Romain Rolland à Déols

Le Département a engagé des travaux importants de réfection des circulations et de salles de classe répartis sur 3 ans : 2018, 2019 et 2020.

### Dans le détail :

- travaux réalisés à l'été 2018 : désamiantage, réfection des sols et des murs, isolation, électricité et chauffage des bâtiments suivants -> administration (bureau gestion et local serveur), externat rez-de-chaussée (salle de travail des professeurs) et externat R+3 (circulations, salle 0311 et salle 0313)
- travaux de juillet à décembre 2019 : désamiantage, réfection des sols et des murs, isolation, électricité et chauffage des bâtiments suivants -> externat R+3 (salles 0304 à 0310 et salle 0312), externat R+1 (circulations, salle 0101, dépôt 0114, salle 0108, dépôt 0113, salle 0106, salle 0104, dépôt 0115)
- travaux de janvier 2020 à la rentrée 2020 : désamiantage, réfection des sols et des murs, isolation, électricité et chauffage des bâtiments suivants -> SEGPA R+1 (circulation, salle 0112 à 0115, salle 0117 et cage d'escalier), SEGPA rez-de-chaussée (atelier HAS), externat R+2 (circulation et salle 0208).

Ces travaux d'un montant de **680 000 €** sont **entièrement financés par le Département**. Au delà de ces travaux qui vont permettre une rénovation importante de l'intérieur des locaux, le Département va engager une rénovation complète des façades.

Ces travaux permettront de :

- restructurer l'accès à l'établissement peu lisible
- restructurer les locaux de l'administration
- réhabiliter l'enveloppe des bâtiments et ainsi d'améliorer les performances thermiques des locaux.

Cette opération majeure d'un montant de **2 173 000 €** devrait débiter à l'été 2021.



## Les travaux au collège Alain Fournier à Valençay

Les travaux engagés cet été s'inscrivent dans le programme d'accessibilité et d'économie d'énergie. Il s'agit en effet d'achever la mise en accessibilité de l'établissement et de renforcer les performances thermiques des bâtiments tout en améliorant les conditions de travail des élèves et des personnels.

**Ainsi, les travaux suivants sont engagés :**

- Désamiantage des circulations et des salles impactées par les travaux, réfection de sols, de cloisons et de faux plafonds,
- Isolation thermique des toitures avec création de descentes d'eaux pluviales extérieures,
- Motorisation des volets roulants,
- Mise en place de portes extérieures en acier et de brise-soleil en façades,
- Mise en place d'une ventilation simple flux,
- Réaménagement de l'infirmerie (un bureau, un bloc sanitaires accessible aux personnes handicapées, une salle de repos),
- Travaux d'éclairage, d'électricité et de réfection des sols et des peintures dans les circulations du bâtiment externat,
- Traitement acoustique de la salle de musique,
- Création d'un cheminement et d'une rampe béton d'accès PMR dans la cour et le préau,
- Isolation des caves, réfection de toitures et installation de ventilation dans le bâtiment logements
- Remplacement des chaudières, réfection des installations de chauffage et mise en place d'une GTC dans la chaufferie.

Le projet d'un montant de **1 600 000 € est financé par le Département, la Région Centre-Val de Loire** au titre des économies d'énergie (289 042 €) **et l'État** (378 920 €).

## Les travaux au collège La Fayette à Châteauroux

Les travaux de réfection des locaux se poursuivent cette année au collège La Fayette. Le Département a profité des vacances d'été pour engager des travaux de réfection de salles de classe pour un montant de **74.000 €**.

## Les travaux au collège Diderot à Issoudun

Le Département a engagé les travaux d'amélioration des conditions de travail des élèves et personnels de l'établissement. En effet, la verrière en place n'offre plus les conditions de confort attendues par l'établissement.

**Détail des travaux en cours :**

- Modification des pare-soleils existants, structures métalliques, création d'un pare-soleil complémentaire,
- Dépose de la verrière, pose de panneaux métalliques sandwichs en couverture, pose de lanterneaux d'éclairage zénithal, en fixe ou en ouvrant, pose de bacs acier cintrés sur paires soleils existants, pose de bacs acier cintrés sur pare-soleil créé,
- Mise en place de destratificateurs d'air.

Ces travaux d'un montant de **233 000 € sont financés par le Département**.



## Les travaux aux collèges de Neuvy-Saint-Sépulchre, Tournon-Saint-Martin, La Châtre, Issoudun (Balzac), Châteauroux (Jean Monnet), Le Blanc

De nombreux chantiers ont été entrepris cet été afin de réduire les nuisances aux élèves et personnels. Même s'il n'est pas possible de réaliser tous les travaux attendus par les établissements pendant les vacances, nous utilisons au maximum ces périodes pour intervenir. Ainsi, des nombreuses réfections de salles de classe, des remplacements de menuiseries, des travaux dans les logements ont été réalisés.

Plus de **1,2 M€** de travaux sont engagés dans ces établissements.

### 3. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%

Rendre les collèges accessibles en améliorant les conditions de vie dans les établissements est un objectif important pour le Département.

Aujourd'hui, **25 collèges sur les 27 ont été rendus accessibles** pour les personnes à mobilité réduite. Le Département est donc très avancé sur cette question conformément à ses engagements et devrait encore progresser en 2020.

#### PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS SUR L'ANNÉE 2019

Nature des travaux	Coût d'opération
<b>Écueillé : Calmette et Guérin</b> Accessibilité et économie d'énergie - travaux en cours	3 600 000 €
<b>Valençay : Alain Fournier</b> Accessibilité et économie d'énergie – travaux en cours	1 600 000 €
<b>Châteauroux : La Fayette</b> Accessibilité 2018 - 2020	336 000 €
<b>Déols : Romain Rolland</b> Réfection des sols et murs	680 000 €
<b>La Châtre : George Sand</b> Réfection des logements et remplacement de menuiseries	617 000 €
<b>Issoudun – collège Diderot</b> réfection de la verrière et des couvertures	233 000 e
<b>Issoudun – collège Balzac</b> Remplacement de menuiseries extérieures, réfection de salle de classe	323 000 €
<b>Le Blanc : Les Ménigouttes</b> Accessibilité – travaux à compter de fin 2019	2 350 000 €

## **4. Le Département assure la maintenance des réseaux informatique des collèges**

La loi Peillon a transféré aux Départements la charge de la maintenance informatique sans préciser le périmètre exact de cette compétence. Ce transfert, sans compensation financière, reste imprécis sachant que les prestations réalisées par l'Éducation Nationale cesseront progressivement entre 2016 et 2019. Afin de se préparer à cette échéance, le Département a lancé une étude fin 2015 qui vise à rationaliser l'architecture informatique des collèges et permettre d'évaluer les dépenses supplémentaires à envisager et a engagé les travaux de déploiement d'une nouvelle architecture informatique au printemps 2018.

Ce vaste chantier conduisant à une refonte complète des réseaux des collèges a permis au Département de reprendre en gestion complète 17 des 27 collèges publics. Le Département poursuit les migrations des établissements et cette opération d'un montant de **2,5 M€** sera achevée fin 2019 – début 2020.

## **5. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap**

Pour les élèves handicapés, relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le Département assure la prise en charge totale du transport entre le domicile et l'établissement scolaire. Le coût des transports pris en charge intégralement par le Département s'élève à **375 000 € pour l'année scolaire 2018/2019 et devrait être reconduit pour 2019/2020.**

La Région Centre-Val de Loire est compétente pour les transports des élèves vers leur établissement de rattachement suite au transfert de compétence intervenu à la rentrée 2017.